



## Compte rendu de la réunion ordinaire De l'Association des Femmes Chefs d'Entreprise de Monaco

2 octobre 2018, Maison des Associations, Monaco

HANEUSE-HEYE	Hilde	Présidente
CICOLELLA	Cinzia	Vice-Présidente
REVIGLIO SONNINO	Caterina	Secrétaire générale
BOUVET	Emmanuelle	Trésorière

### Sont présentes:

BERBERI	Hilda
BERGEAL	Gaëlle
BOULANGER	Caroline
CELLARD	Virginie
CRESSOT	Patricia
DELACOUR	Nicole
DELRIEUX	Charlotte
GARINO	Héloïse
LAFUENTE de LAVOTHA	Celina
LILLO RENNER	Elisabeth
PALMERO	Monique
PETRULLI	Angela
PIERRE	Maryline

*Association Loi N°1072 autorisée par Arrêté Ministériel N°2004-374*

*Siège social : 2 BOULEVARD RAINIER III, MC 98000 Monaco.*



## ORDRE DU JOUR

### **12H40 ouverture de la réunion**

Cette semaine encore, nous accueillons deux nouveaux membres au sein de l'association : Angela Petrulli, société A.M.C. Haute Couture et Maryline Pierre, société M Touch.

Pour favoriser les échanges entre les membres, un nouveau rituel est alors mis en place à chaque réunion : chacun des membres fera une petite présentation de son entreprise et fera savoir à tout le monde s'il recherche quelque chose (un local ou un employé par exemple) ou encore s'il a besoin d'aide dans un domaine en particulier. Ce sera donc l'occasion pour toutes d'exprimer un besoin ou bien d'annoncer un événement que l'on organise et auquel on veut convier les autres membres. Ce mardi d'ailleurs, quelques liens se sont déjà créés entre certains membres.

Elisabeth LILLO RENNER en a profité pour informer le groupe qu'elle est actuellement à la recherche d'une assistante, qui s'occuperait de tout ce qui touche à l'administratif dans sa société. Cette personne devra avant tout être rigoureuse avec un sens de l'organisation très pointu pour gérer le nombre important de documents et de papiers requis dans le domaine de la haute joaillerie. L'anglais et l'italien sont un plus.

De même pour Monique PALMERO qui nous confie que suite au déménagement de sa boutique Piaget, elle va mettre en place un nouveau plan d'action. Pour cela, elle recherche une personne polyvalente pour travailler dans sa nouvelle boutique à Monaco. Cette dernière doit parler plusieurs langues et doit avant tout posséder un large réseaux de connaissances sur la Côte d'Azur. Elle va également mettre en place chaque mois un « rendez-vous » autour d'un petit cocktail dans sa boutique où elle conviera certains membres de l'association.

→ Un e-mail vous sera envoyé par notre Secrétaire Générale Caterina pour vous donner les détails de ces offres d'emplois ainsi que des CV qui pourraient vous intéresser.

*Association Loi N°1072 autorisée par Arrêté Ministériel N°2004-374*

*Siège social : 2 BOULEVARD RAINIER III, MC 98000 Monaco.*



## **Nouvelles broches AFCEM**

Cette année, le bureau de l'association a fait fabriquer de nouvelles broches avec le logo de l'AFCEM en plus grand format. Notre Présidente a décidé de les offrir à chacune d'entre nous à l'occasion de ses 15 ans et de vendre le stock restant aux membres des autres délégations qui souhaiteraient en posséder une également. Cette broche représentera la délégation monégasque, par conséquent, il est demandé aux membres de la porter durant les événements qui ont un lien direct avec l'AFCEM. Compte tenu de la qualité et du prix important du bijou, chaque membre ayant reçu le sien devra apposer sa signature sur un listing.

En cas de perte, le membre sera contraint de racheter la broche au prix coûtant auprès du Bureau de l'Association.

## **Le portrait du mois**

Tous les mois, Héloïse Garino propose de mettre en avant un de nos membres en lui dédiant un espace de choix sur notre site internet et notre page Facebook.

La personne choisie devra préalablement faire une petite présentation de son entreprise: son historique, les challenges fixés ainsi que les obstacles rencontrés pendant sa carrière. C'est un bon moyen de communication pour sa société qui donne l'opportunité d'être vue auprès des membres et du grand public.

- Cette année, 3 portraits ont déjà été réalisés ;
- Chaque membre est libre de se porter volontaire chaque mois mais ne peut pas renouveler sa candidature ;
- La participation à un évènement peut être la bonne occasion pour être mise en avant.

## **Une nouvelle dynamique de travail**

La raison pour laquelle chaque membre a décidé de faire partie de l'association des Femmes Chefs d'Entreprises de Monaco, c'est le business. De nouvelles stratégies vont alors être mises en place dans le but de se concentrer d'avantage sur le networking, l'échange et le partage de contacts entre les membres. Pour cela, le Bureau a décidé de revenir à l'ancienne formule de travail qui établissait deux réunions par mois. Autrement dit de garder la réunion technique du premier mardi du mois, le midi, et d'en organiser une seconde à quelques semaines d'intervalle un autre jour de la semaine, le soir.

*Association Loi N°1072 autorisée par Arrêté Ministériel N°2004-374*

*Siège social : 2 BOULEVARD RAINIER III, MC 98000 Monaco.*



Une proposition temporaire a été évoquée mardi dernier :

- Se réunir le troisième lundi soir du mois dans un Hôtel à Monaco;
- Gratuit pour les membres et une participation de 20€ serait demandée aux invités extérieurs.
- 18h00 - 19h00 : pré-conférence et networking dans une salle louée pour l'occasion ;
- 19h00 - 20h00 : conférence sur un thème qui nous intéresse et préalablement votée à l'unanimité ;
- 20h30 - 21h00 : Cocktail

Le lieu reste encore à définir et sera choisi suivant le budget de l'association et des propositions de chaque hôtel sélectionné.

Cette deuxième réunion est mise en place dans l'intérêt collectif, il est donc important que chacune d'entre nous fasse part son avis.

### **Le « business week-end »**

Toujours dans un souci de renforcer les liens professionnels entre les membres, le Bureau souhaiterait organiser un week-end par an dédié au networking sur la Côte d'Azur, en plus des voyages pour les Congrès internationaux.

Pour certaines d'entre nous, ces voyages à l'étranger sont l'occasion idéale de rentrer avec des contacts et de se faire connaître auprès de potentiels nouveaux clients. Or, pour d'autres, ces voyages sont trop ambitieux et le retour sur investissement n'est pas assez bénéfique.

C'est pourquoi ce week-end annuel consacré à l'entrepreneuriat féminin aurait lieu ici, sur la Côte d'Azur, dans un établissement où les membres pourront faire participer qui ils le souhaitent : connaissances professionnelles, clients, partenaires, proches, etc... Il permettrait non seulement de se retrouver toutes ensemble dans un esprit convivial et amical, mais également de partager ses contacts professionnels avec les autres membres. De plus, il serait accessible à toutes les bourses puisque l'association prendra en charge une partie des dépenses.

Le week-end se déroulerait ainsi :

- vendredi soir : dîner tous ensemble pour entamer les discussions et apprendre à faire connaissance ;
- Journée du samedi : conférences faites par les membres sur un thème préalablement choisi, avec la participation de plusieurs intervenants ;

*Association Loi N°1072 autorisée par Arrêté Ministériel N°2004-374*

*Siège social : 2 BOULEVARD RAINIER III, MC 98000 Monaco.*



ateliers « découverte des métiers », en accord avec le thème et encadrés par les membres concernés.

- o Soirée du samedi : dîner et débriefing de la journée.

Pour que cela puisse fonctionner, il faut susciter la curiosité et donner l'envie aux personnes extérieures à l'association de participer à cet événement. De ce fait, le choix des sujets à traiter est important, les activités devront être aussi distrayantes qu'enrichissantes et nous devons montrer le vrai potentiel de notre réseau.

- Développer de nouveaux contacts et relations sur Monaco et la Côte d'Azur ;
- Faire connaître d'avantage l'AFCEM : montrer sa force et sa cohésion de groupe ;
- Faire venir des speakers importants pour miser sur la communication médiatique.

Cette formule est à organiser cette année afin de la mettre en place dès l'année prochaine. Toutes suggestions et nouvelles idées pour faire avancer le projet sont les bienvenues, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du Bureau de l'AFCEM pour faire connaître vos avis ou participer à l'organisation.

### **L'entrepreneuriat féminin à Monaco**

C'est un sujet déjà évoqué lors de la réunion du mois dernier et qui avance à grand pas. L'entrepreneuriat féminin à Monaco a un réel poids mais n'est malheureusement pas assez mis en avant. C'est pourquoi notre Présidente tient à créer un document pour en apporter les preuves, regroupant certaines caractéristiques, comme le nombre de femmes chefs d'entreprises à Monaco, le nombre total de personnes employées ou encore le chiffre d'affaires global. L'objectif étant de le présenter le 13 juillet prochain lors du gala des 15 ans de l'AFCEM à l'hôtel Hermitage en présence de S.A.S Le Prince Albert II de Monaco.

Une autre personnalité importante nous fera l'honneur d'être présente pour cet anniversaire spécial, il s'agit de Madame Isabelle Hudon. C'est une spécialiste de l'entrepreneuriat féminin, Ambassadeur du Canada en France et ancienne Ministre canadienne. Elle est très enthousiaste à l'idée d'intervenir pendant cette soirée en l'honneur de la femme active. Sa notoriété attirera la presse

*Association Loi N°1072 autorisée par Arrêté Ministériel N°2004-374*

*Siège social : 2 BOULEVARD RAINIER III, MC 98000 Monaco.*



Cependant sa présence n'est pas confirmée officiellement, essayons donc de rester discrètes quant à sa venue, pour l'instant.

- Créer ce document en partenariat avec Monsieur Jean Castellini, Ministre des Finances et de l'Economie à Monaco ;
- Rencontrer Monsieur Galfre, directeur de l'IMSEE, pour travailler ensemble sur un questionnaire ;
- Transmettre le document aux grandes entités expertes dans l'économie à Monaco (comme la Monaco Economic Board par exemple).

### **Transition énergétique et numérique**

Le 28 novembre prochain aura lieu la Conférence sur la Transition énergétique et numérique. C'est un événement très important durant lequel deux intervenants du Gouvernement monégasque viendront pour évoquer la stratégie de la Principauté à ce sujet. Le lieu reste à définir et vous sera communiqué ultérieurement.

Pour rester dans le contexte et dédier ce jour à la beauté de la nature, un second événement se déroulera avant la Conférence. En effet, Barbara Borsotto de la Maison Daphné à Sanremo, souhaite offrir à la Roseraie de Monaco la Rose Romanoff. Ce geste sera également le symbole de l'amitié entre l'AFCEM et la délégation des Femmes Chefs d'Entreprises en Italie.

### **Forum « Elle Active »**

Le 3 décembre se tiendra à Nice le Forum Elle Active, consacré aux femmes dans le milieu professionnel, pour lequel notre Présidente a été contactée par le maire de Nice, Monsieur Christian Estrosi. Chaque membre peut y participer et proposer sa candidature ; sont visées principalement les femmes qui se sont réinventées au cours de leur carrière et dont le parcours professionnel est « atypique ». C'est, une fois de plus, un bon moyen pour la candidate de communiquer sur sa société et d'avoir une plus large visibilité. Notre Présidente se charge de faire passer vos candidatures aux dirigeants du Forum.

*Association Loi N°1072 autorisée par Arrêté Ministériel N°2004-374*

*Siège social : 2 BOULEVARD RAINIER III, MC 98000 Monaco.*



### Dates à retenir

- **Prochaine réunion mensuelle** : 30 octobre à la place du 6 novembre à 12h00 à la Maison des Associations de Monaco
- **Chocolate party** mi-novembre, organisée par Caterina Reviglio Sonnino pour la Pâtisserie Riviera de Monaco
- **Dont de la Rose Romanoff à la Roseraie de Monaco** suivie de la **Conférence sur la transition énergétique et numérique** le 28 novembre
- **Forum « Elle Active »** à Nice le 3 décembre
- **Evènement exceptionnel dédié au luxe** le 5 décembre
- **World committee** en Arménie du 25 au 27 avril 2019
- **Fashion Week de Monaco**, organisée par quelques uns de nos membres, du 15 au 19 mai 2019
- **Congrès mondial** au Pérou du 23 au 25 octobre 2019
- **Anniversaire des 30 ans du Cabinet Lillo Renner** : Elisabeth Lillo Renner nous convie toutes aux 30 ans de son cabinet. La date et le lieu sont encore à connaître.

*Association Loi N°1072 autorisée par Arrêté Ministériel N°2004-374*

*Siège social : 2 BOULEVARD RAINIER III, MC 98000 Monaco.*



Elisabeth Lillo Renner a souhaité nous faire part d'une très mauvaise expérience qu'elle a vécu récemment pour nous prévenir des dangers d'internet.

Une entreprise de contrefaçon de bijoux en Chine a piraté sa page Facebook et l'a intégrée à l'un de ses sites internet frauduleux. Un avocat de la marque de bijoux FRED a pris connaissance de cette escroquerie et a attaqué en justice Mme Lillo Renner, pensant qu'elle revendait de faux bijoux de la marque.

Cette dernière a été obligée de porter plainte contre l'entreprise chinoise et de prendre un avocat pour faire valoir l'usurpation d'identité. Dans un premier temps, sa plainte n'a pas été prise à la Police de Monaco sous prétexte que l'entreprise, basée en Chine, serait intouchable. Quelques semaines plus tard, c'est au tour du Maire de Monaco de faire les frais de l'usurpation d'identité sur les réseaux sociaux. Ce qui a donc poussé les agents de police à faire marche arrière quant au refus de dépôt de plainte d'Elisabeth, et les démarches pour prouver son innocence avancent.

**14h45 la séance se termine**

*Association Loi N°1072 autorisée par Arrêté Ministériel N°2004-374*

*Siège social : 2 BOULEVARD RAINIER III, MC 98000 Monaco.*